

La réhabilitation de la mairie annexe est en projet



Le projet de la réhabilitation de la mairie annexe de Chémery se chiffre à 203 760 euros TTC. Photo RL

Projet d'un réaménagement des espaces existants, notamment le préau devant l'entrée qui sera utilisé et valorisé.

La municipalité projette de réhabiliter la mairie annexe à Chémery-lès-Faulquemont, commune associée à Faulquemont. Le point avec le maire Bruno Bianchin et le maire délégué de Chémery, Victor Michel.

Quelle est la fonction de la mairie annexe ?

« La mairie annexe est utilisée régulièrement tout au long de l'année pour différentes activités : réunions de la commission consultative et des associations chémeroises, activités hebdomadaires d'associations telles que la vannerie, le patchwork, la gymnastique ou la couture. Pour des animations ponctuelles aussi telles que la Saint Nicolas, les soirées jeux de société, Beaujolais, Halloween des enfants, mais aussi pour les permanences hebdomadaires du maire délégué. La salle est en outre louée ponctuellement aux habitants du village pour des manifestations familiales ».

En quoi consistent les travaux envisagés ?

« Nous avons pour projet un réaménagement des espaces existants, notamment le préau devant l'entrée qui sera utilisé et valorisé. Les toilettes qui datent de l'origine du bâtiment en 1960 seront entièrement refaites et répondront aux normes actuellement en vigueur en matière d'accessibilité, tout comme l'accès au bâtiment. Sont également prévus la réfection totale

des sols, des plafonds avec isolation. Par ailleurs, la rénovation du chauffage et de l'éclairage en feront un bâtiment moins énergivore. Enfin, la création d'une kitchenette permettra une utilisation plus fonctionnelle lors de petites manifestations. »

Comment le projet sera-t-il financé ?

« Le projet se chiffre à 203 760 € TTC. Sa réalisation est conditionnée par l'obtention de subventions conséquentes. La commune a ainsi décidé d'affecter la totalité de la Dotation d'Aménagement Communautaire attribuée par le District urbain de Faulquemont à la commune associée de Chémery au titre du programme 2018-2020. Par ailleurs, la commune a déjà effectué une demande de subvention auprès du Département de la Moselle au titre de l'Aide Mosellane à l'Investissement des Territoires (AMITER). D'autres demandes de subventions sont susceptibles d'être effectuées auprès de l'État et de la Région. »

• **Un projet à 203 760 €**

Le projet de la réhabilitation de la mairie annexe de Chémery se chiffre à 203 760 € TTC. Sa réalisation est conditionnée par l'obtention de subventions conséquentes.